



Béthune le 27 mars 2013

Journée d'Accueil Nouveaux Élus Comité Technique Transitoire de l'EPA - VNF Les 25 et 26 mars 2013 à Béthune

Représentaient **Force Ouvrière** : **J.LAINE** (DT Nord Pas de Calais), **D.SCHIRMER** (DT Nord-Est), **T.MOMBER** (DT Nord Pas de Calais), **S.BEUDAERT** (DT Nord Pas de Calais), **G.MONDRAGON** (DT Sud-Ouest), **P.SEDLAK** (DT Centre-Bourgogne)

Représentaient **l'EPA - VNF** : **M.PAPINUTTI** Directeur général, **F.AGOGUE** Directeur général adjoint, **D.MENAGER** Directeur des Ressources Humaines et des Moyens, **B.TERRANOVA** Directeur adjoint des Ressources Humaines et des Moyens, **T.DRUESNES** Responsable de la Division relations sociales et conditions de travail

Principaux points abordés :

- 1-Information sur la politique de recrutement
- 2-Information sur le bilan 2012 et les perspectives 2013 d'emploi de contrats saisonniers
- 3-Consultation sur les sujets concernant la DT Centre-Bourgogne

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

Le Directeur général ouvre la séance en précisant que le **Comité Technique Transitoire de l'EPA-VNF** est dorénavant l'instance prévue par la loi qui a fixé les modalités transitoires de désignation des représentants du personnel interlocuteurs du Directeur général de Voies Navigables de France. Son existence court jusqu'à fin 2014, période à laquelle seront mis en place le Comité Technique Unique et les Comités Techniques Unique de Proximité.

Ce **Comité Technique Transitoire** est appelé à remplacer l'actuel groupe informel.

Point n°1 : Information sur la politique de recrutement

Force Ouvrière comme lors de la réunion du 21 mars (DG EPA-VNF/OS) renouvelle :

- Son interrogation sur les mouvements des personnels (départs/embauches) en 2013, et souhaite connaître quelle politique sera menée au sein de l'EPA-VNF en matière de recrutement.
- Sa demande de réécriture du projet d'orientation de la politique de recrutement promise lors de la précédente réunion tant sur le nombre de recrutement que sur le pourcentage de proportion d'emploi public/privé, initialement prévu à 8% pour le privé et présenté à 10%.
- Sa demande, d'avoir une information par macro-grade concernant les départs en retraite

S'agissant de la mise en œuvre de recrutements, le Directeur général indique qu'il est en attente de réponses de la part du Cabinet du ministre, ainsi que du Contrôleur général pour l'autorisation à pourvoir tous les postes actuellement vacants.

VNF répond que 81 agents prévoient de partir en retraite, selon la répartition suivante par macro grade 24 B, 14 C administratifs et techniques, 36 C Exploitation, 7 OPA.

Il subsiste 27 postes vacants.

Le Directeur général évoque également les perspectives d'emplois dans le cadre du dialogue de gestion qui devra intégrer les besoins en personnels en fonction des projets de service des directeurs territoriaux de VNF.

Le DG, souhaite affecter les agents sur des postes identifiés comme prioritaires, notamment sur la gestion du grand gabarit.

VNF: La réécriture du projet d'orientation de la politique de recrutement est en cours elle mentionnera effectivement el maintien de l'équilibre du pourcentage d'emploi à savoir 8% pour le privé.

Point n°2 : Information sur le bilan 2012 et les perspectives 2013 d'emploi de contrats saisonniers

Force Ouvrière souhaite connaître quels sont les secteurs ciblés et rappelle que ces personnels saisonniers ne doivent en aucun cas remplacer un agent titulaire dont le poste serait vacant.

VNF: En 2012, les personnels saisonniers ont représenté 10 ETP. En 2013, l'objectif à atteindre sera de 30 ETP, notamment à répartir par exemple en Bourgogne, ou encore sur Strasbourg.(transformation des ETP vacataires en ETP saisonniers)

Les 26 saisonniers de 2012 ont été interrogés sur la possibilité qui leur est donnée de renouveler leur contrat sur 2013. A ce jour, seulement 6 réponses ont été enregistrées.

VNF: précise que les personnels saisonniers sont appelés à intervenir uniquement sur les canaux touristiques. De plus, il n'est absolument pas prévu de leur confier la téléconduite.

VNF: il est étudié la possibilité de mettre à disposition des maisons de service vacantes, pour les saisonniers qui auraient des difficultés de logement.

Pour mémoire, en 2012, il n'y a pas eu de contrats saisonniers en Direction Territoriale Centre-Bourgogne.

Point n°3 : Consultation sur les sujets concernant la DT Centre-Bourgogne

Pour information aux membres du Comité Technique Transitoire, ont été présentés et évoqués l'organigramme, la création d'un CLHSCT (Comité Local d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail), ainsi que les jours de fermeture collective au sein de la Direction Territoriale Centre-Bourgogne.

Préalablement, ces points ont reçu un avis favorable de la part du Comité Technique Consultatif (CTC) de la Direction Territoriale Centre-Bourgogne.

Pour, **Force Ouvrière** cette réunion était sous le cadre « Journée d'Accueil Nouveaux Élus Comité Technique Transitoire (CT-T) de l'EPA - VNF », et non dans le cadre de la réunion de l'instance « réglementaire ».Le CT-Transitoire de l'EPA - VNF devrait se réunir le 16 avril

Point divers :

Un cours temps de d'échange (11h30/12h15) avec les représentants du Comité d'Entreprise (CE), représentants les personnels de l'EPA-VNF de droit privé a eu lieu la deuxième journée d'accueil.

LE 09 AVRIL 2013

VOTEZ ET FAITES VOTER FORCE OUVRIERE